

Groupe du Porte-Parole

LIPDADW

Bruxelles, le 26 février 1975  
MS/mh

Remis au télex à 13.00 h.

NOTE BIO aux Bureaux de Londres, Dublin et Paris (BIO(75) 72)  
cc. aux Membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux DG I et X

432

Lors du rendez-vous de presse du mercredi midi, le Porte-Parole a fait la mise au point suivante :

"Certains articles de presse font état de l'annulation sans motif par la Commission d'une conférence qui aurait dû avoir lieu le 19 février dans ses locaux sur l'Europe et les régions. Ils mentionnent une protestation d'une délégation galloise en visite d'information auprès de la Commission, ainsi qu'une résolution adressée au Président ORTOLI par un groupe de stagiaires de la Commission.

Le Porte-Parole de la Commission tient à mettre un terme à cette polémique. Les services de la Commission avaient mis une salle à la disposition de l'Union des Fédéralistes Européens pour une conférence que devait tenir le 19 février M. Ian FOUERE sur la politique régionale en Europe. Compte tenu de la personnalité de M. FOUERE et en particulier de ses activités politiques actuelles, la Commission a estimé devoir revenir sur l'autorisation accordée pour éviter qu'un débat politique ne s'engage à l'occasion de cette réunion, voire qu'elle ne soit troublée par des manifestations. Un groupe de fonctionnaires faisant partie de "l'Association des Fonctionnaires européens, Anciens Déportés et Résistants" avait en effet manifesté son intention d'intervenir au cas où cette conférence aurait lieu dans les locaux de la Commission.

La Commission a pour ligne de conduite de n'accorder de salle dans ses locaux que pour des conférences ou réunions portant sur des activités récréatives ou culturelles; elle considère normal et nécessaire pour la liberté même du débat politique que toute réunion politique se tienne en dehors de ses locaux.

Telles sont les raisons qui ont été communiquées officiellement aux organisateurs de la conférence projetée."

Amitiés,

Manuel SANTARLLI

